

Préface

(pour : Thierry Delessert, *Sortons du ghetto ! Histoire politique des homosexualités en Suisse, 1950-1990*)

Cet ouvrage exploite une série de fonds d'archives inédits afin de poursuivre temporellement les analyses d'un précédent opus du même auteur sur la Seconde Guerre mondiale (Delessert 2012a). Sa principale clé de lecture est le droit pénal, civil et militaire, mais un ensemble de sources complémentaires sont mobilisées afin de restituer une histoire sociale plus vaste et de contribuer ainsi de manière significative à la mémoire LGB suisse. Ce faisant, Thierry Delessert confronte plusieurs arènes qui définissent des logiques le plus souvent répressives, mais aussi « libérales » de manière jusqu'alors méconnues. Aussi, les pensables et les possibles politiques, policiers, juridiques, psychiatriques, théologiques et militants varient considérablement au cours des quatre décennies étudiées. Par ailleurs, l'auteur poursuit une démarche qui décortique tous les subtils rouages du fédéralisme helvétique, son art du consensus, ses décalages entre la Suisse alémanique et latine, puis des effets chronologiques qui ne permettent pas de déclarer de manière unanime que la Suisse est « en retard ». Elle était même dans l'air du temps, même si sa complexité liée à des traditions culturelles et juridiques opposées font que des dispositifs légaux officiels tardent, et la relègue encore maintenant en 2020 au 23^e rang du Rainbow Index d'ILGA Europe.

La sortie de la Seconde guerre mondiale s'apparente au maccarthysme étatsunien. D'une manière moins connue, elle est adoubee par des injonctions d'organisations transnationales tels Interpol et l'OMS. Comme l'analyse l'auteur, le prétexte d'une lutte contre une prostitution homosexuelle potentiellement meurtrière et la propagation de la syphilis deviennent même des justifications pour des rafles effectuées à Zurich et à Bâle. Le fameux « placard » se voit ici « démonté », d'une manière imparfaite certes. Toutefois, les analyses démontrent des amalgames entre les droits pénaux civils et militaires qui ont été usés par des autorités et des partis politiques afin d'accroître la répression.

En pleine Guerre froide, le Conseil fédéral décide de lancer la révision des articles pénaux sur les mœurs, dont la « débauche contre nature » n'est qu'une infime composante. Pourtant Thierry Delessert parvient à montrer des « entrismes » inédits de la part des collectifs homosexuels ou même de puissants revirements de la part de l'Église catholique suisse notamment. Peu importent les issues, cet ouvrage pionnier invite à approfondir la séquence temporelle 1950-1970 menant aux émeutes de jeunes de 1968 dans le monde entier et notamment aux événements de la Christopher Street devant le Stonewall Inn à Greenwich

(New York, Etats-Unis) dans la nuit du 28 juin 1969. En parallèle, les organisations gaies et lesbiennes connaissent de profondes dissensions, puis des rapprochements sur des logiques réformatrices les faisant admettre par l'appareil politique fédéral comme des organisations « légitimes ». L'histoire écrite ici se retrouve en-dessous de celle du VIH/sida qui a abouti sur la formation de l'Aide suisse contre le sida en 1985 (Voegtli 2016), puis sur l'adoption de la Loi fédérale sur le partenariat en 2005 (Roca 2010). Marta Roca montre dans une série d'analyses que le partenariat enregistré vise à consacrer la primauté du mariage dans le Code civil suisse et adoube une égalité différenciée face à l'hétérosexualité.

D'une manière alternative, cet ouvrage montre que les collectifs gais et lesbiens ont tenté de faire de la révision du droit pénal en matière sexuelle un moyen de reconnaissance pour une égalité citoyenne. Ils échouent : autant le Conseil fédéral que les principaux partis politiques n'entrent pas en matière. Cette étude montre par contre une spécialisation militante centrée sur le droit pénal, complémentaire et non liée à la spécialisation médicale sur le VIH/sida. Mais également, elle montre que la dépénalisation totale de la débauche contre nature dans les codes pénaux civil et militaire acceptée en 1992 par une votation populaire s'inscrit dans des logiques similaires aux années 1930-1940 : des droits sont octroyés, et les concernés doivent les admettre et se taire.

Ce travail représente une contribution importante à la recherche sur l'histoire des minorités sexuelles en Suisse. Il fournit à la fois des illustrations et une base pour une meilleure compréhension de la discrimination, de l'exclusion et du rejet des minorités. Cette réévaluation historique est donc également de la plus haute importance pour traiter le présent, car même si certains problèmes ont été abordés, il reste encore beaucoup de travail à faire - le mariage pour tous, les familles arc-en-ciel, le sort des personnes trans et des personnes présentant des conditions anatomiques atypiques sexuelles (intersexuées) s'appuie sur cela (voir par exemple Ziegler/Montini/Copur, *Droit LGBT de la Suisse*, Berne, 2^e édition 2015). En outre, bon nombre des problèmes abordés ici continuent d'être de la plus haute importance : crimes haineux, suicide de jeunes, discrimination cachée dans le travail et la société (voir les nouvelles répertoriées sur : <http://www.sogiesclaw.com>). Cela nécessite des œuvres telles que celle-ci de Thierry Delessert.

Andreas R. Ziegler,

Professeur de Droit

Membre suisse de la *European Commission on Sexual Orientation Law* (ECSOL)